



TRÉLON INFOS

www.ville-trelon.fr

Mensuel n° 333

JUIN 2020

Le 28 juin, le
feuilleton des élections
municipales prend fin
Toutes les précautions
sanitaires seront
prises pour votre
santé
Venez voter.
Chuuul

SEMAINE N°22

31.05 : Pentecôte

SEMAINE N°23

01.06 : Lundi de Pentecôte

02.06 : Rentrée de la grande section de l'école maternelle
(voir à l'intérieur)

02.06 : Rentrée au Collège Denis Saurat pour les niveaux
6^e et 5^e si le secteur est en zone verte

05.06 : Réception pour remercier l'association « Les
Joyeux Drilles », les employés municipaux et
les bénévoles qui ont fabriqué des masques
(rdv à 18h à la mairie ou à la salle des fêtes
selon les conditions de rassemblement en
vigueur à cette date)

07.06 : Fête des mères

SEMAINE N°24

08.06 : Saint Médard

11.06 : Saint Barnabé

SEMAINE N°25

18.06 : Dépôt de gerbe à la stèle du Général de Gaulle
par Monsieur le Maire accompagné par un
représentant de l'association des Anciens
Combattants, de la gendarmerie et des pompiers
(rdv à 11h00 sur place)

20.06 : Eté

21.06 : Fête des pères

SEMAINE N°26

28.06 : Deuxième tour des élections municipales de
8h00 à 18h00 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)



*Des masques offerts
par le Conseil Régional
des Hauts-de-France
ou achetés par la commune
seront distribués le dernier
week-end du mois de Mai.*

Les activités organisées jusqu'à nouvel ordre par les associations culturelles, sportives ou programmées par la municipalité sont toutes annulées ou reportées.

Si vous connaissez des personnes en difficultés ou si vous l'êtes vous-même (santé, accès aux pharmacies, aux commerces d'alimentation, boulangerie ou autres...), n'hésitez pas à le signaler le plus rapidement possible à la mairie joignable au 03.27.60.82.20

Malgré de déconfinement, il vous est demandé avec insistance d'éviter les sorties inutiles et d'appliquer très scrupuleusement toutes les consignes gouvernementales diffusées régulièrement à la radio et à la télévision. Il en va de la santé de tous devant cette pandémie.

REPRISE A L'ÉCOLE MATERNELLE

A l'école maternelle, seule la grande section sera ouverte à partir du mardi 02 Juin.

Huit élèves au maximum seront accueillis. La priorité sera donnée aux enfants :

- dont les parents travaillent tous les deux (ou le parent travaille seul en cas de famille mono-parentale)
- signalés comme « décrocheurs » par leurs enseignants
- dont les parents travaillent dans les services prioritaires (soignants, enseignants, gendarmes, pompiers...)
- volontaires s'il reste des places.

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE

Pour inscrire un enfant à l'école maternelle pour l'année scolaire 2020-2021, vous devez :

- vous procurer un dossier d'inscription à la mairie
- le remettre complété à la mairie où Madame la Directrice le récupérera.

En cas de difficulté vous pouvez joindre la directrice au 06.08.85.99.55

INSCRIPTIONS ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE RENÉ BRY

Pour inscrire un enfant en classe de CP pour l'année scolaire 2020-2021, vous devez :

- vous procurer un dossier d'inscription à la mairie
- le remettre complété à Monsieur le Directeur de l'école qui vous accueillera les mardi 02, jeudi 04 et vendredi 05 Juin de 16h15 à 17h30
- vous munir du livret de famille

ACCÈS AUX DÉCHETTERIES DE FOURMIÉS ET OHAIN

Les deux déchetteries sont ouvertes depuis le lundi 11 Mai aux particuliers du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Les gestes barrières y sont strictement appliqués.

OUVERTURE DU CIMETIÈRE

Le cimetière communal est ouvert comme à l'accoutumée.

Il est interdit d'y pénétrer avec les chiens.

LES JOYEUX DRILLES

L'association reprendra ses activités au début du mois de Septembre.

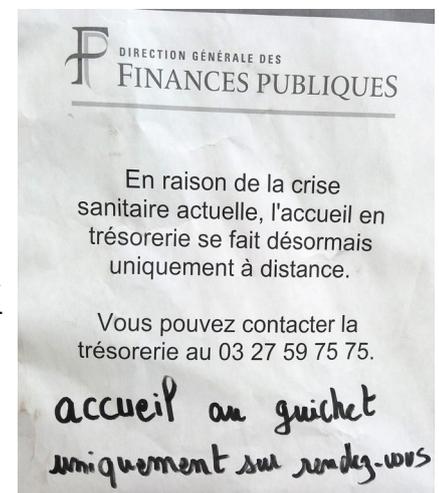
OUVERTURE DE LA PERCEPTION

L'accueil en trésorerie se fait en ce moment uniquement à distance.

Vous pouvez contacter ses services au 03.27.59.75.75

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Pour voter le dimanche 28 Juin, il est souhaitable que chaque électeur se présente à la salle des fêtes muni d'une pièce d'identité, d'un masque et d'un stylo.





BIEN VIVRE À TRÉLON

En vertu des arrêtés des 29 et 30 Juillet 1998, dans notre commune,

- le bruit des tondeuses, tronçonneuses etc... est interdit avant 9h00 ;
- le brûlage des végétaux est autorisé tous les jours jusque 10h00.

Pour qu'il soit agréable de vivre à Trélon, il vous est rappelé :

- que les poubelles doivent être sorties et rentrées le moins longtemps possible avant et après le passage du camion de ramassage,
- que les papiers, canettes, mégots de cigarettes... ne doivent pas être déposés sur la voie publique,
- que le stationnement des véhicules, dont l'arrêt du moteur évite bruit et pollution, est interdit sur les trottoirs,
- que les trottoirs sont réservés aux seuls piétons,
- que les limitations de vitesse doivent être respectées dans la ville.

LECTURE ET CONFINEMENT

La médiathèque étant momentanément fermée, si vous aimez lire, n'oubliez pas qu'une armoire à livres est gratuitement à votre disposition sous le préau longeant la maison de santé Albertine.

Vous pouvez y déposer ou y emprunter des ouvrages qu'il vous est loisible de conserver ou de rapporter après lecture.



RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque est réouverte depuis le mercredi 20 Mai 2020.

Pratiquement, les responsables vous demandent d'effectuer votre choix d'ouvrages via le portail du réseau, à l'adresse suivante : <https://ccsa.reseaubibli.fr>

A gauche, cliquez sur « Recherche avancée ». Dans le champ « LOCALISATION », sélectionnez « MEDIATHEQUE DE TRELON ». Vous pouvez effectuer des recherches par titre, par auteur, voire par côte ou année d'édition.

Une fois votre sélection effectuée, merci de nous la communiquer au 06.37.48.82.86. afin que les bénévoles préparent la commande.




Bibliothèque de Trélon

*« Prêts à emporter »
Mode d'emploi.*

1. Je choisis

RECHERCHE

Recherche avancée

ccsa.reseaubibli.fr

J'utilise le catalogue en ligne



J'informe l'équipe de ma sélection
06.37.48.82.86

2. Je retire mes documents



Lundi 9h - 12 h
Mercredi 14h - 16 h
Samedi 14h - 15 h

OU



OU



Pour les personnes à mobilité réduite, portage à domicile possible

Sur rendez-vous 06.37.48.82.86

3. J'entre dans la bibliothèque



4 personnes max



Avec un masque

LES COMBATS DE TRÉLON EN 1940

Il y a 80 ans, de nombreux soldats Nord-Africains sont tombés à la trouée de Trélon.

Réalisée par Monsieur Joël Danloux, une exposition sur ces combats qui se sont déroulés du 15 et 17 Mai 1940 est visible à la bibliothèque aux heures habituelles d'ouverture en appliquant les gestes barrières.

OUVERTURE DE LA POSTE

Le bureau de la poste est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 et le mercredi de 9h00 à 12h00.

MASQUES DU CONSEIL RÉGIONAL ET MASQUES ACHETÉS PAR LA MAIRIE

Les masques en tissu réutilisables et les masques jetables venant du Conseil Régional et ceux achetés par la mairie seront distribués dans le chalet installé à côté de la mairie à chaque Trélonais de plus de 10 ans les jeudi 28 et vendredi 29 Mai de 09h30 à 11h30 et de 14h00 à 15h30. Pour les personnes âgées de 68 ans et plus, ils seront portés à domicile.



ACCÈS À LA CARRIÈRE DU CHÂTEAU GAILLARD

Le beau temps arrivant, n'oubliez pas que l'accès au plan d'eau de l'ancienne carrière du Château Gaillard (dite L'eau bleue) est strictement interdit tout comme la baignade extrêmement dangereuse.

BOURSE POUR LES ÉTUDIANTS

La municipalité a décidé d'octroyer une bourse de 200 € aux jeunes étudiants post-baccalauréat :

- qui résident à Trélon et qui logent sur le lieu de leurs études en dehors du canton de Fourmies,
- qui bénéficient d'une bourse nationale,
- dont les parents ne sont pas imposables.

Cette bourse n'est attribuée qu'une seule fois au cours du cursus étudiant.

SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence :

- la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit vous devez composer le (☎03.20.33.20.33), un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....)

Il ne faut plus appeler la gendarmerie mais contacter Service de gardes qui vous informe

- par téléphone : ☎0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)

- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veuillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ 📞 06.30.27.93.53) ou Mme CAPELIER-DUPONT (📞 07.70.02.03.08)
- Mme FOSSÉ ou Mme GUILAIN (📞 07.83.88.98.87)
- Mme BAYE ou Mme HENNECHART (📞 06.83.24.48.40)
- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞 06.77.61.26.49)

EHPAD DU CHEMIN VERT

LES VISITES AUX RÉSIDENTS

Les visites aux résidents sont possibles :

- tous les jours de 10h00 à 17h00, visuellement à l'abri d'une vitre et donc sans contact physique
- sur messenger



BUS FRANCE SERVICES

Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois suspend temporairement ses tournées.

Cependant, vous pouvez toujours joindre vos référents Anne Kieken et Laura Paquié aux coordonnées suivantes.

Tél : 03.59.73.18.20

Courriel : avesnois.franceservices@lenord.fr

ATELIER REPASSAGE « LES MISS FER »

L'atelier repassage « Les Miss Fer » est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08h30 à 11h30 et les mardi et vendredi de 13h00 à 17h00.

Pour tous renseignements, contacter le ☎03.27.60.71.00



DÉJECTIONS CANINES

Pour que votre compagnon à quatre pattes soit accepté par tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances en laissant des crottes sur les trottoirs ou sur les pelouses. Il est en effet très désagréable d'en enduire ses chaussures et d'en emporter partout. De plus ces déjections, véritables crottes-en-jambe, peuvent provoquer des chutes graves.

Afin d'éviter ces désagréments, il suffit de quelques serviettes en papier et d'un sac plastique pour ramasser les déjections de l'animal et ensuite les jeter dans une poubelle.

SERVICES DE SANTÉ

Ces personnels de santé sont à votre disposition.

Dr Emilie CATRY MEDECINE GENERALE Tél. 03 27 67 03 75	Noémie GALLIEZ Pédicure-Podologue Diplômée d'Etat Sur rendez-vous Tél. 06 43 05 18 28	Renaud SIMON KINESITHEAPEUTE Tél. 03 27 63 00 53 Tél. 06 01 05 49 41
Patricia FOSSE Delphine GUILAIN INFIRMIÈRES Tél. 07 83 88 98 87	Coralie HENNECHART Gwenaëlle BAYE INFIRMIÈRES Tél. 06 83 24 48 40	Ingrid PAVOT Peggy RONVAL INFIRMIERES Tél. 06 77 61 26 49
Cécile JEULAND Orthophoniste Conventionnée Tél. 07 86 09 53 26	Huguette LE GUILLOU PSYCHOLOGUE PSYCHOTHERAPEUTE Tél. 06 79 99 94 07	Valérie REMY Valérie TILLIERE ORTHOPHONISTES Tél. 03 27 57 23 13

Elise BUCHET Kinésithérapeute 03 61 46 40 07 Sur rendez-vous	Valéry HAUTENAUVE Kinésithérapeute 03 61 46 40 07 Sur rendez-vous
--	---

MÉDECINE GÉNÉRALE

Suite au départ en retraite du docteur Yves Dubuissez, deux jeunes médecins consultent à la maison de santé, chacun d'eux étant présent une semaine par mois en alternance.

DÉCONFINEMENT ET BONNE CONDUITE



Les masques, les gants, les mouchoirs, les lingettes utilisés pour lutter contre le covid-19 ne doivent pas être jetés sur les trottoirs. Il faut obligatoirement les déposer dans les poubelles pour qu'ils soient incinérés afin d'éviter la propagation du virus. Il faut également penser à ceux qui sont obligés de les ramasser.

LES MESSES DU MOIS

HORAIRES

samedi 30 Mai	TRELON (18h00)
dimanche 31 Mai	FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 06 Juin	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 07 Juin	OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 13 Juin	GLAGEON (18h00)
dimanche 14 Juin	FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 20 Juin	WIGNEHIES (18h00)
dimanche 21 Juin	WALLERS-EN-FAGNE (09h30) – FOURMIES SAINT-PIERRE (11h00)
samedi 27 Juin	ANOR (18h00)

PRÉCAUTIONS SANITAIRES

Port du masque indispensable à partir de 11 ans.

Respect de la distance physique de 1 mètre.

Désinfection des mains en entrant.

Obligation de s'asseoir aux places indiquées.

La communion sera apportée par le prêtre.

L'offrante se fait dans un panier à la sortie de l'église.

NORÉADE

Depuis le mardi 17 Mars 2020, conformément aux préconisations gouvernementales, l'accueil physique chez Noréade est fermé et l'accueil téléphonique accessible uniquement pour les interventions urgentes (fuites, égouts bouchés ou branchements d'eau fermés).

Pour toutes les opérations qui ne relèvent pas de l'urgence, notre site internet reste accessible 24h/24 et 7j/7 pour la plupart de vos démarches. Vous pouvez également utiliser le formulaire de contact disponible sur www.noreade.fr pour vos demandes particulières.

Service administratif : 03.27.56.11.12

Service technique : 03.27.56.11.27



PASSAGE DE LA FRONTIÈRE AVEC LA BELGIQUE

Par arrêté préfectoral du 18 Mars 2020, les raisons autorisées pour le passage de la frontière sont :

- des voyages pour raison professionnelle (se munir d'une attestation de l'employeur) ;
- dans le cadre de la garde alternée des enfants ;
- apporter de l'aide à une personne fragile résidant à l'étranger ;
- assister à un enterrement dans le cercle familial ;
- aller chercher un proche arrivé à l'aéroport ;
- apporter des soins à un animal.

Vous trouverez des informations plus précises sur la FAQ du site du gouvernement belge actualisée régulièrement : <https://www.info-coronavirus.be/fr/faq/#013>

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Depuis le lundi 11 Mai, la mairie est ouverte au public de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

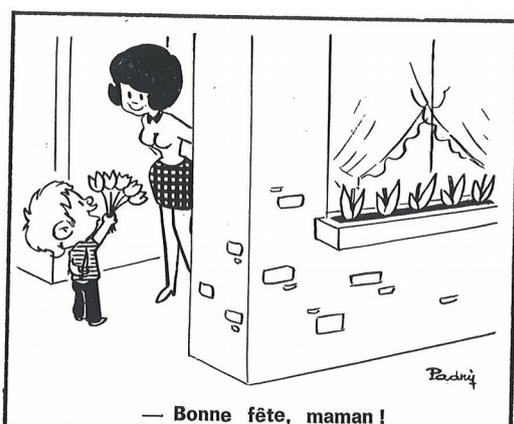
MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Avec le retour des beaux jours, le marché hebdomadaire vous attend chaque lundi matin sur la place Jean Jaurès.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un problème d'éclairage public, signalez-le sans tarder à la mairie.

POUR SOURIRE AVEC LA FÊTE DES MÈRES



ÉTAT CIVIL

BIENVENUE

Zack DONNÉE, né le 26 Avril 2020 à FOURMIÉS (Nord), (11B rue Aristide Briand)

SOUVENIRS

Monsieur Vincent VAUTRIN, décédé le 06 Mai 2020 à FELLERIES (Nord), à l'âge de 61 ans (27 rue du Canada)

Madame Françoise ERBA veuve DERUE, décédée le 08 Mai 2020 à FOURMIÉS (Nord), à l'âge de 86 ans (32 rue Delval)